

## Bachelier : assistant social

<b>HELHa Campus Mons</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
<b>HELHa Campus Montignies</b> 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
<b>HELHa Campus Montignies (HD)</b> 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
<b>HELHa Louvain-la-Neuve</b> Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 10 Sociologie générale			
Code	SOAS1B10AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	63 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Campus Mons  <b>Bernadette WYNANTS</b> (bernadette.wynants@helha.be)            Damien DE BOUVER (damien.de.bouver@helha.be)</p> <p>HELHa Campus Montignies  <b>Isabelle LACOURT</b> (isabelle.lacourt@helha.be)            Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be)</p> <p>HELHa Campus Montignies (HD)  <b>Emmanuel NICOLAS</b> (emmanuel.nicolas@helha.be)            Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be)</p> <p>HELHa Louvain-la-Neuve  <b>Véronique ALBERT</b> (veronique.albert@helha.be)            David LALOY (david.laloy@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette unité d'enseignement vise à apporter une définition de la sociologie en la repositionnant dans le champ des sciences sociales afin que l'étudiant interroge les faits sociaux et amorce un regard critique. Elle prépare à une lecture sociologique et démographique des phénomènes sociaux. Dans ce sens, elle ambitionne que l'étudiant puisse déconstruire des évidences sociales.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 La construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques.

FS3 La reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements.

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

1.4 Adopter le langage professionnel du secteur

- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
- 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
- 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
- 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
- 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

### Acquis d'apprentissage visés

- I. Définir et illustrer les théories sociologiques
- II. Inscrire les situations concrètes dans un contexte social global
- III. Utiliser des grilles de lecture sociologiques et/ou des outils démographiques pour analyser des réalités sociales
- IV. Développer un regard critique sur les phénomènes sociaux

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
 Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS1B10ASA	Sociologie	48 h / 4 C
SOAS1B10ASB	Démographie	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS1B10ASA	Sociologie	40
SOAS1B10ASB	Démographie	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 5/60 du Bloc 1.

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. : Sociologie 80% Démographie 20%.

La note de l'UE est alors arrondie à « .5 » ou au nombre entier.

Cependant, en cas d'échec à 7/20 (ou inférieur à 7/20) dans une activité d'apprentissage composant l'UE et/ou dès que 2 échecs sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs –, le jury pourrait décider de ne pas valider l'unité d'enseignement.

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

### Evaluation du 2e quadrimestre (juin)

**Pour une UE organisée sur un seul quadrimestre, dans l'hypothèse où la note globale obtenue en janvier (session dispensatoire) pour l'unité d'enseignement n'atteint pas 10/20,**

**ou Pour une UE organisée sur les 2 quadrimestres, dans l'hypothèse où une note partielle relative à une des activités d'apprentissage n'atteint pas 10/20,**

pour une (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en janvier

- une mention CM, PP, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de juin (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il a le choix soit de NE PAS représenter l'évaluation de cette activité d'apprentissage et de maintenir ainsi la note obtenue en janvier ; soit de REMETTRE EN JEU cette note en représentant l'évaluation en juin.

***En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre)***

***Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE,***

pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier : assistant social

**HELHa Campus Mons** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS  
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : [social.mons@helha.be](mailto:social.mons@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Sociologie			
Code	7_SOAS1B10ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Bernadette WYNANTS</b> ( <a href="mailto:bernadette.wynants@helha.be">bernadette.wynants@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Le cours de sociologie vise à initier les étudiants à une démarche intellectuelle active, analytique et critique. Il implique la prise de connaissance des notions de base et de quelques repères de la littérature sociologique. Les éléments théoriques du cours sont constamment mobilisés pour interroger et analyser des situations concrètes de la vie sociale. La démarche vise à interroger, observer, comprendre et expliquer les réalités sociales et l'expérience du monde contemporain.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- I. Maîtriser les outils conceptuels principaux de la discipline.
- II. Distinguer et comparer des approches théoriques et analytiques.
- III. S'approprier de façon critique les grilles d'analyse vues au cours.
- IV. Mobiliser ces outils théoriques et analytiques pour interroger, comparer, expliquer et interpréter des réalités sociales (aussi bien des faits sociaux que les données de l'expérience contemporaine).
- V. Analyser des situations sociales concrètes du point de vue de la dynamique des acteurs.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

1ère partie La démarche sociologique.

- RATIONALISATION.
- ACTIVITE SOCIALE (interaction et action collective).
- PROCESSUS (illustration par l'immigration).
- TOTALITE (désempolement de l'économie et dynamique des champs).

2<sup>ème</sup> partie Approches thématiques

- L'ACTEUR ET L'ORGANISATION.
- LES INEGALITES CULTURELLES (école et pratiques culturelles).
- NORMES ET TRANSFORMATIONS DES NORMES (famille et codes de civilité).

#### Démarches d'apprentissage

- Alternance de cours magistral et de moments interactifs.

- Projections de documents audiovisuels suivis de discussions.
- Exercice de rédaction d'un commentaire analytique et critique.

### Dispositifs d'aide à la réussite

- Rappel des éléments importants du cours précédent au début de chaque cours.
- Exercice de préparation à l'examen écrit avec retour collectif sur les réalisations des étudiants.

### Ouvrages de référence

1. WEBER M.(1959), *Le savant et le politique*, Paris, Plon.
2. TOURAINE A. (1992), *Critique de la modernité*, Paris, Fayard.
3. BOURDIEU P. (1979), *La distinction*, Paris, Minuit.
4. GOFFMAN E. (1977), *Asiles*, Paris, Minuit.
5. ELIAS N. (1973), *La civilisation des mœurs*, Paris, Calman-Lévy.

### Supports

- Synthèse des notes de cours disponible sur Claroline.
- Power point ou visuels projetés au cours et postés sur Claroline.
- Recueil de textes disponibles en version papier et sur Claroline.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Une évaluation écrite en janvier (50 %). Cette évaluation est dispensatoire et pourra être représentée en juin. Un examen écrit en juin (50 %). Les 2 parties doivent être présentées pour valider la note de cette AA.

Pour les étudiants en crédit résiduel, ils seront évalués sur la matière de l'année en cours.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	50	Exe	50	Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

### Dispositions complémentaires

Voir la réglementation générale des examens, et notamment les dispositions relatives aux examens dispensatoires de la période d'évaluation de janvier.

Même modalité pour septembre. L'étudiant représentera uniquement la partie échouée.

Principe général : la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant la moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes parties qui la composent (janvier+juin).

Exception : en cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté - impossible en janvier), Z (zéro), PR (note de présence), ou FR (fraude) dans une des parties de l'activité d'apprentissage, la mention dont question sera portée au relevé de notes pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre partie).

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier : assistant social

**HELHa Campus Mons** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS  
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : [social.mons@helha.be](mailto:social.mons@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Démographie			
Code	7_SOAS1B10ASB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Damien DE BOUVER</b> ( <a href="mailto:damien.de.bouver@helha.be">damien.de.bouver@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

La démographie est un important outil de compréhension des populations humaines, de leurs enjeux, de leurs moeurs et coutumes. Il est donc fondamental que les travailleurs sociaux puissent s'approprier cet outil afin de comprendre les aspects de structure d'une population et d'en suivre les mouvements.

Le travail social s'effectue en effet dans des contextes socio-démographiques spécifiques. Et il importe de pouvoir situer les actions et les décisions socio-politiques dans ces différents contextes.

De manière générale, l'activité d'apprentissage de la démographie vise à développer chez les travailleurs sociaux une conscientisation de l'importance des facteurs environnementaux et humains qui circonscrivent les interventions et pratiques sociales.

De manière particulière, cette activité d'apprentissage vise à :

- familiariser à la lecture et à la construction de graphiques et de tableaux de données démographiques,
- sensibiliser à l'utilité des outils démographiques comme bases de décision pour l'action,
- montrer la pertinence de la démarche démographique dans la recherche scientifique et la compréhension des phénomènes de société,
- permettre de situer les politiques sociales et les vécus individuels des usagers des services sociaux dans le cadre général des mouvements de la population belge et européenne.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- I. Définir les principaux concepts utilisés en démographie.
- II. Restituer les grandes théories démographiques et les situer dans le temps.
- III. Expliquer les principaux phénomènes démographiques et leurs enjeux.
- IV. Décrire les caractéristiques d'une population, en termes de structure et de mouvement.
- V. Appliquer les formules mathématiques de base et calculer un ratio, un coefficient de dépendance, un taux de reproduction, une espérance de vie, etc.
- VI. Construire et expliquer une pyramide des âges.
- VII. Utiliser les tables de mortalité, les tables de fécondité et le diagramme de Lexis.
- VIII. Analyser le contenu de tableaux de données démographiques et relier ces données aux enjeux de société.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- Objectifs, méthodes et doctrines démographiques.
- Perspectives historique et géographique sur l'évolution des populations.
- Deux phénomènes particuliers : transition démographique et vieillissement de la population.
- Aspects de structure de population : pyramide des âges, ratios et coefficients, répartition des ménages, répartition des nationalités, etc.
- Aspects de mouvements de population : mouvements naturels (fécondité et natalité, mortalité et espérance de vie) et mouvements migratoires.
- Diagramme de Lexis.

### Démarches d'apprentissage

- Exposés ex-cathedra sur les théories et concepts de base.
- Articulation avec des cas concrets portant sur la santé, les ménages, le vieillissement, les migrations, l'environnement, etc.
- Réalisation d'exercices collectifs durant le cours.
- Exercices individuels permettant une auto-évaluation, suivis de corrections collectives en cours.

### Dispositifs d'aide à la réussite

- Une séance d'exercices à la fin du semestre afin de tester des connaissances spécifiques indispensables, de revoir les points les plus complexes et de poser des questions sur des matières plus difficiles.
- Des temps de questions-réponses individuels en fin de cours, à la demande des étudiants.

### Ouvrages de référence

1. CHESNAIS J.-CL. (1998-4<sup>e</sup> éd.) *La démographie*, Paris : PUF. Que sais-je ?
2. PISON G. (2009). *Atlas de la population mondiale. Faut-il craindre la croissance démographique et le vieillissement ?*, Paris : Autrement
3. **ROLLET C. (2015-3<sup>e</sup> éd.). Introduction à la démographie, Paris : Armand Colin.**
4. SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie, *Chiffres clés 2012. Aperçu statistique de la Belgique*, Bruxelles : Direction générale Statistique et Information économique
5. VAN OYEN H. et al. (2010). *Les inégalités sociales de santé en Belgique*, Gent : Academia Press

### Supports

Un syllabus en deux parties :

- une première partie qui comprend les grandes théories et phénomènes démographiques, les outils mathématiques et statistiques propres à la démographie et des exercices pratiques,
- une deuxième partie qui comprend des tableaux de données et différents documents à lire (articles scientifiques, texte sur le recensement, etc.).

Des présentations powerpoint pour certaines séances de cours, disponibles sur Claroline ou intégrées au syllabus. Des sites internet de référence en matière de traitement de données démographiques. Des vidéographies visionnées au cours.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'évaluation est basée sur un examen écrit en juin qui vise à tester le niveau d'appropriation des acquis d'apprentissage.

Les éléments suivants seront évalués en particulier :

- connaissance des principales théories démographiques et des concepts de base,
- utilisation des outils de mesure propres à la démographie,
- interprétation de tableaux de données démographiques,
- restitution des grands phénomènes démographiques (transition, vieillissement, migrations).

La participation au cours et aux séances d'exercices ainsi que la réalisation des exercices sont indispensables !

Pour les étudiants en crédit résiduel, ils seront évalués sur la matière de l'année en cours et selon les mêmes modalités.

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### **Dispositions complémentaires**

Voir la fiche de l'unité d'enseignement.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).